Règlement du tournoi de l’UBS Auvelais mai 2018 

1. Le tournoi se déroulera dans les installations de l’Union Basse-Sambre Auvelais situées rue du Pont-à-Biesmes, 91 à 5060 Auvelais selon les règlements de l’U.R.B.S.F.A.
2. Le 19 mai 2018 fera place aux catégories U7 débutants, U7, U8, U9 et U15. Le dimanche 20 mai ce sera le tour des U10, U11, U12, U13 et nous terminerons le lundi 21 mai avec les U17 et U21.
3. Dès leur arrivée, minimum 30’ avant la première rencontre, les clubs invités devront remette au secrétariat, une liste des joueurs affectés pour la durée du tournoi. Le formulaire ACFF joint au mail sera rendu sur place.
4. La durée des matchs de qualifications et des matchs de classement est indiquée sur le programme de chaque catégorie. Dans un souci d’organisation, tous les matchs commencent et finissent en même temps au signal de la sono.
5. En qualification, une victoire = 3 points; un nul = 1 point ; une défaite = 0 point. En cas d’égalité seront pris en compte : 1) Le nombre de victoire, 2) le goal average, 3) Le nombre de buts inscrits, 4) le résultat du match entre les deux équipes, 5) un tirage au sort.

Lors des matchs de classement, tirage de 3 pénalties par équipe, en cas d’égalité à la fin du match.

1. Chaque équipe sera accompagnée de maximum deux responsables, à savoir un délégué et un formateur. Eux seuls bénéficieront d’une entrée gratuite et auront le droit de se trouver dans la zone neutre.
2. Chaque équipe devra également apporter un second jeu de maillots ou des chasubles afin de se différencier de ses adversaires qui porteraient des couleurs identiques. L’équipe qui reçoit devant changer de maillots dans pareil cas. Chacun veillera également à apporter ses propres ballons d’échauffement.
3. L’Union Basse-Sambre Auvelais décline toute responsabilité en cas d’accident ou de vol.
4. L’entrée sera gratuite pour les parents fair-play disposant de leur k-way orange ou de leur brassard.
5. Les décisions prises par le comité organisateur et qui ne sont pas prévues dans ce règlement sont irrévocables.